

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 8. 8. 2008 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

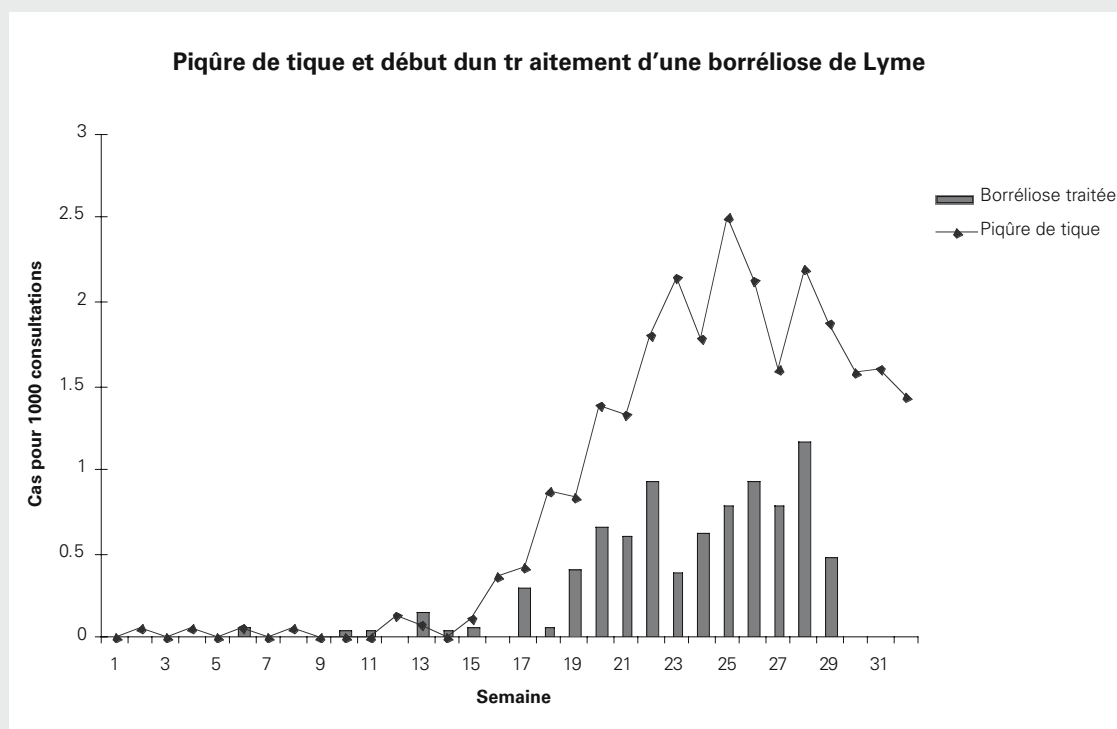
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	29		30		31		32		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	1	0.1	2	0.2	3	0.3	2	0.2	2	0.2
Oreillons	0	0	2	0.2	0	0	0	0	0.5	0.1
Rubéole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Otite moyenne	42	3.4	24	2.2	14	1.6	22	2.2	25.5	2.4
Pneumonie	10	0.8	8	0.7	11	1.3	8	0.8	9.3	0.9
Coqueluche	0	0	1	0.1	1	0.1	0	0	0.5	0.1
Médecins déclarants	130		122		113		109		118.5	

Données provisoires

Déclarations Sentinella

Piqûres de tique et borréliose de Lyme



Depuis le début de l'année 2008, le système de déclaration Sentinella recense les piqûres de tique ainsi que les débuts de traitement de la borréliose de Lyme. Les médecins de famille qui participent volontairement à ce système notifient les consultations dues à une piqûre de tique ainsi que les cas pour lesquels ils prescrivent des antibio-

tiques afin de traiter la borréliose de Lyme.

Infection bactérienne transmise par les tiques la plus répandue en Suisse, la borréliose de Lyme touche la peau, le système nerveux périphérique et central, les articulations, le cœur, et plus rarement, le système génito-urinaire. Elle commence souvent par une éruption cutanée

autour du point de piqûre et peut s'étendre à d'autres organes. En règle générale, une antibiothérapie permet de soigner la maladie.

Epidémiologie

A partir de la mi-avril (semaine 15), Sentinella fait état d'une hausse notable du nombre de consultations liées à une piqûre de tique. Les don-

nées montrent également que le nombre de traitements de la borréliose de Lyme commencé suit une courbe ascendante dans les deux semaines qui suivent. En mai, sur 1000 consultations données par un médecin généraliste, 13 font suite à une piqûre de tique et 5 concernent le début d'un traitement aux antibiotiques pour soigner une borréliose. Les tendances qui se dessinent ainsi que l'évolution dans le temps correspondent aux connaissances actuelles sur la transmission et le développement de cette maladie aussi bien en regard des données européennes que selon les observations faites par le système de déclaration obligatoire de 1999 à fin 2003. Ce n'est qu'à la fin de l'année 2008 qu'il sera possible d'effectuer une extrapolation à partir des données de Sentinella et ainsi, d'estimer le nombre de cas survenus en Suisse en 2008.

D'une manière générale, les facteurs de risque à une infection par *Borrelia burgdorferi sensu lato* sont le travail en forêt (forestiers, bûcherons notamment) et les activités de loisirs dans les bois (p.ex. course d'orientation). En Suisse, les tiques infectées par *Borrelia* vivent principalement sur le Plateau, et ce jusqu'à 1500 mètres d'altitude.

Mesures de protection

Les personnes se rendant dans une région à risque (pour des raisons professionnelles ou durant leurs loisirs) devraient se protéger des piqûres de tique. Il n'existe actuellement pas de vaccin pour se protéger contre cette maladie.

Comment se protéger des piqûres de tique?

Il faut porter des vêtements couvrant bras et jambes qui ferment bien ou éviter les sous-bois. Les répulsifs contre les tiques, appliqués aussi bien sur la peau que sur les vêtements, peuvent également constituer une protection efficace. Après une randonnée, il est recommandé d'examiner soigneusement son corps et ses vêtements pour repérer d'éventuelles tiques: leur présence passe en effet facilement inaperçue du fait que leur piqûre est le plus souvent indolore. Les tiques se retrouvent tout particulièrement dans les parties chaudes et humides

du corps où la peau est fine, telles que le creux des genoux, la partie intérieure des cuisses, l'aîne, le cou, la nuque et les aisselles; chez les enfants, elles se logent fréquemment dans le cuir chevelu. Il ne faut pas non plus oublier de contrôler régulièrement que son chien ou son chat n'est pas porteur de tiques.

Que faire en cas de piqûre de tique ?

Il faut enlever la tique dans les plus brefs délais. Pour ce faire, il faut la saisir, aussi près que possible de la peau, à l'aide d'une pincette et l'extraire progressivement. Il faut ensuite désinfecter l'endroit de la piqûre, qu'il s'agira d'examiner régulièrement durant les trois semaines suivantes. Si aucun signe ou symptôme clinique n'apparaît, il n'est pas nécessaire d'agir davantage ni de suivre une antibiothérapie prophylactique. En revanche, si des symptômes de la borréliose se manifestent, en particulier un erythème migrant, il est indiqué de suivre un traitement par antibiotiques afin d'éviter que la maladie n'atteigne d'autres organes. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06